

BELGIQUE - BELGIE		
5310 EGHEZEE		
P.P.	7	1372

ASBL " LES AMIS DE L'ACADEMIE D'EGHEZEE"
 Bulletin d'informations trimestriel envoyé gratuitement à tous les membres

Août 1998

Editeur responsable : A. Buron
 Ruc de la Gare, 1 / 5310 Eghezée

L'Académie



DANS CE NUMÉRO :
 TOUT CE QU'IL FAUT
 SAVOIR SUR LA RENTRÉE.

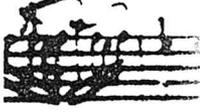
Jours d'inscriptions, horaires des cours, démarches administratives...
 plus rien n'échappera...au lecteur attentif !



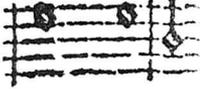
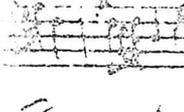
Académie d'Eghezée



Arts Parlés - Musique - Danse



INSCRIPTIONS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 98-99



Réinscriptions pour tous les élèves inscrits en 97-98 :

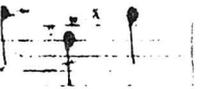


Samedi 29/08 (de 09 à 12h)

Du Lundi 31/08 au Vendredi 04/09 (de 17 à 20h)



Après le 04/09, les anciens élèves perdent leur priorité !



Inscriptions des nouveaux élèves :

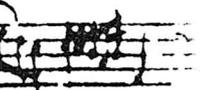


Jour réservé aux habitants de l'entité d'Eghezée :

Samedi 05/09 (de 09 à 12h)

Jours accessibles à tous :

Lundi 07/09 et Mardi 08/09 (de 17 à 20h)



Reprise des cours le 07/09 (cours d'instruments)

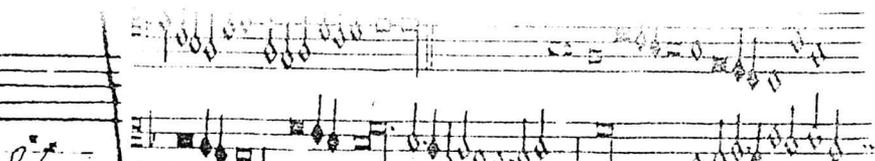
ou le 09/09 (tous cours collectifs)



Pour tout renseignement concernant une nouvelle inscription, téléphoner



en semaine au 081/ 81 01 76 (de 14 à 18h) dès le lundi 22 août



RENTREE : bon à savoir...

- Le jour d'inscription, munissez-vous :
- des 500 fb pour la cotisation asbl
 - des documents nécessaires (voir annexe libre, dans ce numéro)
 - de votre numéro de compte : des bulletins de virement seront mis à votre disposition (*minerval*)

Comme chaque année, l'asbl peut avancer le montant du minerval aux membres qui le souhaitent. Trois virements un pour chaque tiers du montant dû seront donnés aux institutions bancaires

Moins de 12 ans

Extrait d'acte de naissance; photocopie de la carte d'identité ou du passeport; photocopie du livret de mariage; composition de ménage ou extrait du registre de population.

lie photo susceptible
us la transmettre; Elle

Plus de 12 ans fréquentant l'enseignement fondamental

Attestation de l'école primaire

signale qu'elle met ses
Aainsi, donc, pour une
lle propose :

De 12 à 17 ans inclus

Photocopie de la carte d'identité

18 ans et plus

Photocopie de la carte d'identité

Personnes minimes et leurs enfants

Attestation du Centre Public d'Aide Sociale (C. P. A. S.) auquel émarge la personne mun...exéc

Chômeurs complets indemnisés

Attestation de l' O. R. B. E. M. ou du F. O. R. E. M. délivrée sur base du prescrit de l'Arrêté de l'Exécutif de la Communauté Française du 2 mars 1993, et mentionnant la situation en cours du chômeur indemnisé.

Ême enfant et suivants

Photocopie du livret de mariage (2 faces) ou composition de ménage récente.

Paiement dans une autre Académie

L'attestation prouvant le paiement dans une autre Académie doit obligatoirement être datée et signée, et mentionner le ou les cours suivi (s) par le bénéficiaire.

Je rappelle qu'une inscription simultanée dans une Académie de Musique (domaines de la Musique, des Arts parlés, de la Danse) et dans une Académie des Beaux-Arts donne lieu au paiement d'un seul minerval.

N.B. Important : les anciens élèves ayant déjà fourni une copie de carte

d'identité, de livret de mariage ou de composition de ménage sont

dispensés de cette obligation, SAUF les enfants qui viennent d'avoir

12 ans et qui ont, de ce fait, une nouvelle carte d'identité.

sanitaires...).

RENTREE 98CE QUI CHANGE.

Depuis près de 20 ans, les académies attendaient de nouveaux textes légaux, pour redéfinir leur mission formatrice et culturelle et, aussi, pour leur assurer un classement précis dans le secteur de l'enseignement subsidié. Cette fois, le décret est voté définitivement, avec les (nombreux) avantages de ce classement (liberté pédagogique, ouverture à tous les modes d'expression artistique, sécurité d'emploi pour les professeurs etc...) mais aussi, cela va de soi, quelques inconvénients (plan de rationalisation, périodes de 50 minutes...).

Pour le volet pédagogique, notre académie n'a pas attendu cette réforme pour susciter en son sein la réflexion et l'expérimentation. Pas de changements spectaculaires, donc, à attendre de cette rentrée scolaire : on s'efforcera de pauffer les projets en cours et de rendre toujours plus importante la place de l'art dans la vie quotidienne de nos élèves et de leur environnement social et familial. Ce qui, par contre, sera modifié, concernera l'organisation et le financement des cours. Voici l'essentiel de ces changements...

1) Le minerval est indexé

Pour l'instant, on ne touche pas au principe du minerval (classes d'âge, exemptions sociales...), mais le montant, lui, est désormais indexé (p. ex., on passe cette année de 2000 à 2040 fb pour les 12-17).

2) Tous les cours sont organisés en périodes de 50 minutes.

Le système des 50 minutes, simple à organiser dans l'enseignement du jour où les élèves restent présents toute la journée, n'est sans doute pas le meilleur aspect du nouveau décret des académies; il exigera en tout cas un peu d'attention des élèves dans les premiers temps, car la mémorisation des horaires présentera quelques difficultés : on ne peut que vous conseiller de les noter sur une ou plusieurs étiquettes autocollantes, à apposer aux endroits stratégiques (voiture, cuisine...) ! Il est possible, cependant, que certains professeurs de cours à caractère individuel ou semi-collectif, décident spontanément de travailler sur des périodes plus longues, en raison de l'organisation de leurs groupes de classe : ils le préciseront lors de l'établissement des horaires avec leurs élèves.

2) L'élève doit suivre un nombre minimum de périodes de cours.

Cette exigence pédagogique était déjà d'application chez nous. De manière stricte, elle ne fera plus l'objet d'aucune dérogation. Voici les minima prévus par le décret :

- filière préparatoire (éveil musical, danse 1ère) : 1 période/semaine
- filières de formation et de qualification
(soit la majorité des élèves) : 2 périodes /semaine
- filière de transition (préprofessionnel) : 5 périodes/semaine

3) L'année terminale de Formation Musicale (5ème) compte désormais 3 périodes/semaine (en 2 séances)

Cette mesure a été décidée par notre équipe de professeurs, afin de compenser dans la mesure du possible la perte de temps consécutive au passage aux périodes de 50 minutes. Cela lui a semblé préférable à l'organisation d'une 6ème année.

4) La structure des études est organisée en cycles auxquels correspondent des socles de compétence.

Ceci était déjà expérimenté chez nous depuis quelques années : de nombreuses réunions de professeurs ont finalement permis de rédiger un important document, précisant la philosophie et l'organisation de cette manière d'apprendre. Rien ne change, si ce n'est que ce document sera (enfin) accessible dans son intégralité à tous les élèves (et à leurs parents).

Pour plusieurs cours, la notion d'année scolaire est remplacée par celle de **cycles d'études** (de 2,3 ou 5 ans). Surtout sensible pour les **cours d'instrument**, cette organisation permet aux élèves connaissant des difficultés d'apprentissage dans les débuts d'évoluer à leur rythme en cours de cycle. En fin de cycle, une évaluation approfondie permet de décider si l'on peut envisager d'aborder le cycle suivant. (Tout ceci est bien sûr détaillé dans le projet d'école).

Pour chaque discipline enseignée, les **socles de compétence** définissent le savoir-faire des élèves en matière

- **de maîtrise technique** (l'élève domine-t-il la technique instrumentale, vocale, chorégraphique...de son niveau d'étude?)
- **d'intelligence artistique** (comprend-t-il le langage artistique enseigné?)
- **d'autonomie** (que peut-il apprendre seul, au vu de ses acquis dans les 2 qualités précédentes?)
- **de créativité** (quelles réponses peut-il apporter à des sollicitations inhabituelles : adapter à son instrument une pièce non prévue pour lui, inventer une musique, un texte ou une danse pour un spectacle, mélanger plusieurs modes d'expression...)

Nous ne pouvons qu'inciter chacun à prendre connaissance en détail de ce projet, afin de prendre , pendant le cours des études, les meilleures décisions en temps opportun.

Voilà... Nous espérons que tous les élèves pourront s'accommoder de ces nouveautés. L'équipe pédagogique de l'académie reste bien à leur service pour la meilleure guidance dans leur itinéraire artistique.

Merci à chacun de la confiance témoignée !



Pour l'académie,

Marc Maréchal
directeur

HORAIRES DES COURS EN 98-99

En raison des profonds changements d'organisation mentionnés plus haut, nous ne donnons ces horaires qu'à titre indicatif. Si des modifications devaient apparaître, elles le feraient cependant dans les tout premiers jours de septembre et ne porteraient sans doute que sur des détails (anticipation ou retard de quelques minutes par rapport aux heures mentionnées ici).

Pr ailleurs, et pour rappel, les horaires es cours d'instrument sont définis avec le professeur concerné. Celui-ci organise une séance à cet effet, à un jour et à l'heure précisés à chacun lors de l'inscription.

DANSE (Isabelle Jouffroy) (*hall omni-sports*)

Classique	1ère année	Sa 09.00 - 09.50
	2ème année	Ma 16.30-17.20 et Ve 16.30-17.20
	3ème année	Ma 17.20-18.10 et Ve 17.20-18.10
	4ème année	Ma 18.10-19.00 et Sa 09.50-10.40
	5ème année	Ma 19.00-19.50 et Ve 18.10-19.00
	6ème année	Ve 19.00-19.50 et Sa 10.40-11.30
	7ème et 8ème années	Ve 19.50-20.40 et Sa 11.30-12.20
	9ème et 10ème années	Ve 19.50-20 et Sa 12.20-13.10

Jazz		Ve 20.40-21.30
-------------	--	----------------

ARTS PARLES (Virginie Pierre) (*Hamret, Petite Académie*)

Section Enfants

Eloquence

(nouveaux élèves-9ans min)

Me 13.00-13.50

Atelier théâtral

(idem)

Me 13.50-14.40

Eloquence

(anciens élèves)

Me 14.40-15.30

Atelier théâtral

(idem)

Me 15.30-16.30

Orthophonie

(anciens élèves 3ème et 4ème)

Me 16.30-17.20

Section adolescents

Déclamation

Me 17.30-18.30

Atelier théâtral

Me 18.30-19.30

Section adultes

Orthophonie

Ve 18.00-19.00

Eloquence

Ve 19.00-20.00

Atelier théâtral (sous réserve)

Ve 20.00-22.00

MUSIQUE

Eveil Musical	(Pascale Dossogne)	A	Lu 15.40-14.30
		B	Sa 09.00-09.50
		C	Sa 12.30-13.20
Formation Musicale (Pascale Dossogne)	(Annick Fraiture)	1A	Lu 16.30-17.20 et Ma 16.30-17.20
		1B	Lu 17.30-18.20 et Ma 17.30-18.20
		1C	Ma 15.40-16.30 et Sa 10.40-11.30
		1D	Ma 18.20-19.10 et Sa 11.30-12.20
	(Françoise Hilger)	2A	Lu 15.40-16.30 et Me 13.30-14.20
		2B	Lu 16.30-17.20 et Me 14.20-15.10
		2C	Lu 17.30-18.20 et Me 15.10-16.00
		2D	Lu 18.20-19.10 et Me 16.20-17.10
	(Pascale Dossogne)	3A	Ma 17.00-17.50 et Me 17.00-17.50
		3B	Ma 17.50-18.40 et Me 17.50-17.40
		3C	Lu 18.20-19.10 et Sa 09.50-10.40
	(Isabelle Davin)	4A	Me 13.30-14.20 et Je 16.30-17.20
		4B	Me 14.20-15.10 et Sa 09.00-09.50
	(Isabelle Davin)	5A	Me 15.10-16.50 et Je 17.20-18.10
		5B	Je 18.10-19.00 et Sa 09.50-11.20
(Françoise Hilger) (Pascale Dossogne) (Isabelle Davin)	Ad 1	Me 19.00-20.40	
	Ad 2	Lu 19.30-21.10	
	Ad 3	Je 19.30-21.10	
Ehsemble vocal	(Benoît Gilot) (<i>Hanret</i>)	Ad	Je 19.30-21.50
	(<i>Eghezée</i>)	Enf	Me 16.00-17.40
Ensemble Instrumental (Benoît Gilot) (<i>Hanret</i>)	A		Sa 09.00-10.00
		B	Sa 10.00-11.00
	(Marc Maréchal) (<i>Hanret</i>)		Sa 11.00-12.30
Musique de chambre	(Benoît Gilot)		Me - Je
Histoire de la musique (Joëlle Lanscotte)	-musiques anciennes (<i>théorie et interprétation</i>)		Me 20.10-21.00
	-les chefs-d'oeuvre de l' histoire de la musique (<i>12-20 ans</i>)		Je 19.00-19.50
	-idem (+ <i>de 20 ans</i>)		Je 19.50-21.30 (tous les 15 jours)
Chant Violon	(Françoise Bronchain) (<i>Hanret</i>)		Lu
	(Philippe Descamps)		Lu - Sa

Alto	(Benoît Gilot) (<i>Hanret</i>)	Je
Violoncelle	(Pascale Mattot)	Je
Flûte à bec	(Joëlle Lanscotte)	Me - Ve
Flûte traversière	(Laurence Dellisse)	Ma - Me - Ve
Saxo - clarinette	(Dominique Vanackere)	Me - Sa
	(Rudi Colin)	Je
Cuivres	(Dominique Bodart)	Sa
Piano	(Fabienne Ghiotto)	Ma - Ve
	(Françoise Hilger)	Lu - Ma - Me
	(Vincent Mossiat)	Ma - Je
	(Alessandra Vistosi)	Lu - Sa
Guitare	(Nadine Rooseleir)	Lu - Je
	(Pierre-Paul Rudolph)	Ma - Ve
Jazz	(Nathalie Loriers) (<i>Hanret</i>)	Ma - Sa
Accompagnement	(Alain Bajot)	Ve

FORMATION MUSICALE : ACQUISITION D'UN MANUEL DE THEORIE.
--

Lors de sa dernière réunion, l'équipe pédagogique de Formation Musicale a examiné un ouvrage récent (ou plus exactement, une nouvelle présentation d'un ouvrage ancien) présentant de manière très claire l'essentiel de la théorie musicale. Parfaitement structuré, cet ouvrage s'intégrera avec facilité dans les programmes définis pour chacune des années d'études. Il a donc été décidé d'en demander l'acquisition par tous les élèves inscrits en F.M.

Trois cents exemplaires ont été commandés : l'importante remise qui nous a été faite permettra de les mettre en vente au prix de 300 fb. Dès le premier cours de l'année, le manuel sera disponible auprès des professeurs.

D A N H A U S E R

Abrégé de la
THEORIE DE LA MUSIQUE



Dernières nouvelles....

** Nos anciens élèves nous ont donné d'excellentes nouvelles, au terme des sessions d'examens de juin. Nous vous les transmettons bien volontiers...*

Virginie Petit, Hervé Noirot et Thomas Foguenne ont tous les trois obtenu leur Premier Prix de Solfège au Conservatoire Royal de Liège. Deux d'entre eux l'ont obtenu d'emblée, et tous les trois avec de brillants résultats. Grégory Debouille, lui, a obtenu d'emblée un Premier Prix d'Harmonie, au C.R. de Bruxelles. Il a également réussi sa première épreuve du Diplôme Supérieur de Piano. Quant à Nathalie Poncelet, elle a terminé avec brio le "Lauréat en Piano et Pédagogie Musicale", cycle de 5 années d'études suivies à l'IMEP.

Cela fit bien plaisir à quelques professeurs de chez nous. Devinez lesquels...

** Grâce à un crédit octroyé par la Commune d'Eghezée, un nouveau piano droit (un très bon modèle Yamaha) vient d'être livré à l'académie. Il résonnera dans la "grande salle" du rez-de-chaussée, dans laquelle un instrument électronique dépannait tant bien que mal les professeurs de Formation Musicale.*

** En novembre et en juin prochains, tous les élèves des sections "Enfants" de l'académie pourront assister gratuitement à un spectacle donné par des artistes africains.*

"Batwa" et "Inganzo" permettront de découvrir les danses et les riches traditions vocales et instrumentales des Pygmées du Rwanda, ainsi que l'art des chants d'épopée des griots.

Ces deux spectacles, assez différents l'un de l'autre, feront bien sûr l'objet d'une préparation en classe. Leurs dates et heures seront précisés en temps opportun par les professeurs.



** Le concours "Jouer sa Musique", destiné à encourager la création musicale de nos élèves, a, pour sa troisième édition, remporté un très beau succès public. Les poèmes de Lucie SPEDE formaient, cette année, la "matière de départ". La qualité des créations fut telle que Mme Spede tint à féliciter et à encourager les quelque vingt élèves qui avaient voulu participer à l'événement. Plus qu'une simple séance musicale, ce concours (qui n'en est pas un...) a permis une fois de plus de montrer à quel point l'imagination des élèves peut jouer de bien beaux tours aux sceptiques...quand elle est sollicitée. Notons, pour l'anecdote, que le Prix du jury et celui du public ont été décernés à un ensemble de jeunes élèves dont la prestation était en fait improvisée...ce que personne n'avait remarqué. Satisfaction chez plusieurs professeurs. Devinez lesquels...*

** Une quinzaine d'élèves des sections de danse, d'arts parlés et de musique s'envoleront en février prochain pour le Québec, où ils créeront un spectacle original, totalement conçu par eux. Nous parlerons plus longuement, dans notre prochain numéro, de ce projet encadré par Isabelle Authom, animatrice du Centre Culturel d'Eghezée, et par Virginie Pierre, notre unique et infatigable professeur d'Arts Parlés.*

** Les problèmes de manque de locaux avec lesquels l'académie est aux prises chaque année un peu davantage vont faire l'objet d'une attention particulière de la Commune d'Eghezée. Dans un premier temps, une meilleure exploitation des locaux disponibles dans le bâtiment actuel sera envisagée (notamment par une insonorisation sans laquelle plusieurs espaces restent perdus). En attendant, et grâce à l'appui communal, des réservations ont été prises au Centre Culturel pour les périodes d'auditions trimestrielles, ce qui permettra au moins de ne pas devoir supprimer ponctuellement certains cours au moment où ces auditions nécessitent des locaux libres.*

Dernières images d'une année bien occupée...

Notre bulletin d'informations ne manque jamais de relater par l'image les quelques événements qui ponctuent l'année scolaire : spectacles, voyages ou accueils (avec la Hongrie, cette année), participation d'élèves à des manifestations extérieures, naissance de nouveaux ensembles... Voici, au hasard des photos glanées ci-et-là ou de coupures de presse aimablement transmises, quelques images et témoignages de cette année 97-98 qui laissa peu de place à l'ennui...

VERS L'AVENIR du 17/65

ÉGHEZÉE

Brillant concert de musique romantique

C'est une soirée de rêve que l'Ensemble Vocal et trois professeurs de l'académie d'Éghezée ont offerte aux très nombreux mélomanes rassemblés en l'église Saint-Hubert d'Éghezée à l'occasion de ce concert de musique romantique.

CET ENSEMBLE vocal est dirigé de main de maître depuis sa création par Bernard Gilot, amoureux du chant choral depuis l'enfance. Il a participé à des stages de direction avec Timothy Brown et Gabor Ugrin. Durant trois ans, il a suivi des cours de direction avec Pierre Cao et Denis Meunier. Il enseigne aux académies de musique d'Éghezée, Hannut, Jodoigne et au Conservatoire royal de musique de Liège.

Samedi, les vingt-cinq choristes, en tenues de gala, jupes et pantalons noirs, petits noeuds bordeaux pour les messieurs et corsages blancs fleuris pour les dames, ont brillé en chantant « a capella » ou accompagnés par deux talentueux pianistes, successivement Alain Baijot — qui enseigne la musique de chambre au Conservatoire de Namur et est chargé de l'accompagnement à l'académie d'Éghezée — et Vincent Mossiat, professeur aux académies d'Éghezée et de Hannut.

Robert Schumann, Mendelssohn, Brahms, étaient du riche programme de cette superbe soirée qui a plaidé pour le beau et qui a aussi permis à la merveilleuse soprano, Françoise Bronchain - professeur de chant à l'académie d'Éghezée et membre du réputé Choeur de chambre de Namur - de se faire copieusement applaudir dans toute une suite d'extraits de Italiensches Liederbuch de Hugo Wolf.

Le concert s'est terminé en apothéose avec Liebeslieder, op 52, valse que Brahms a écrites en 1869. Cette dernière interprétation a été saluée par des tonnerres d'applaudissements et des bis ininterrompus, auxquels choristes et pianistes ont répondu généreusement.

Après avoir été tenu durant deux heures sous le charme, le public a pu poursuivre de bien délicieux moments de complicité en prenant le verre de l'amitié, à la cafétéria du centre scolaire Saint-Joseph et Saint-Hubert, avec les choristes et les musiciens.

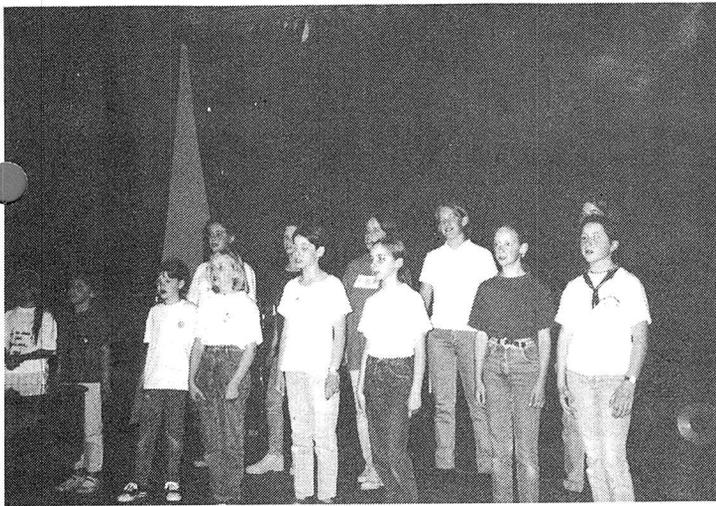
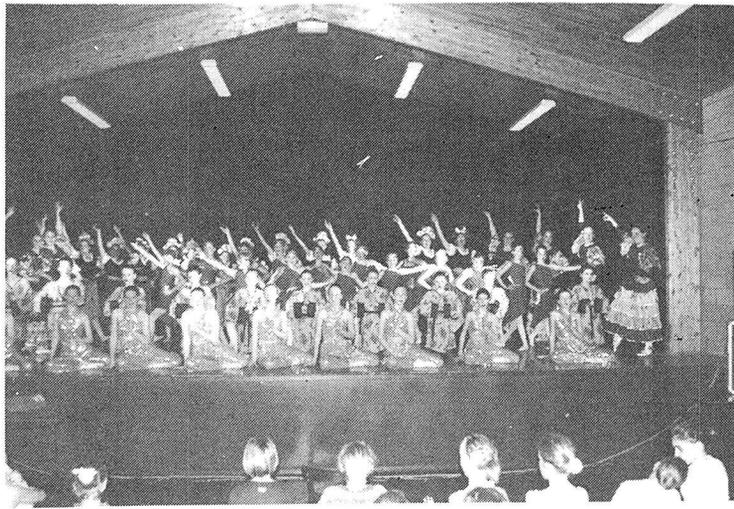
I. Dx.



L'ensemble vocal est dirigé de main de maître depuis sa création par Bernard Gilot.
(Photo VA N014209)



L'assistance a été charmée par ce brillant concert de musique romantique.
(Photo VA N014211)



En ouverture des Journées du Patrimoine...

ve 11-9- 98

(20h)

Eglise d'Harlue

RECITAL

FLUTE ET GUITARE

avec

LAURENCE DELLISSÉ

et

PIERRE-PAUL RUDOLPH

